

Actions identifiées par les GT

Plateforme des Acteurs pour le Réemploi des Eléments de Construction à Bruxelles

GT – MP – inventaire

Synthèse des pistes de travail proposées (sans ordre de priorité) :

1. Inventorier les critères, prescriptions, lignes dans les exemples de cahiers des charges énoncés afin de proposer/inciter/favoriser le réemploi et/ou permettant à l'entrepreneur de proposer des alternatives (issues de filière du réemploi) ;
2. Se pencher sur le problème des délais imposés par le pouvoir subsidiant afin qu'il soit possible, en temps, d'écrire des lignes appropriées pour favoriser le réemploi ;
3. Sensibiliser tous les agents/intervenants à toutes les étapes ;
4. Analyser la procédure des marchés publics afin d'y trouver des leviers en vue de faciliter la mise en œuvre de matériaux de réemploi.

GT – MP – pavés

- 1 Créer des centres de regroupement pour les éléments de pavage de réemploi

Cela se ferait sur le modèle évoqué à propos de la ville de Paris mais en intégrant les opérateurs privés déjà actifs dans ce domaine. Cela revient à faire en sorte que les pavés réutilisables ne soient pas évacués via des filières destructrices et s'arranger pour qu'il existe de bonnes filières de récupération. L'existence d'un (ou plusieurs) stock(s) bien géré(s) permettrait de rassembler, trier et nettoyer les lots de pavés. Il faut prévoir des personnes qualifiées capables de reconnaître les pavés et les stocker de façon adéquate. Les opérateurs privés actuels assurent d'ores et déjà ce type de service.

- 2 Stimuler et sensibiliser les commanditaires

Il y a un travail de sensibilisation à faire auprès des commanditaires pour qu'ils prescrivent la récupération et la remise en œuvre des pavés. Il faut sensibiliser les communes (gestionnaires de voirie). On pourrait inviter les décideurs comme Bruxelles-Mobilité (qui vérifient les cahiers des charges), BDU, Beliris, la STIB... à suivre les discussions de la plateforme. Contacter les services stratégies mais également sensibiliser les travailleurs des services de gestion et d'entretien. Egalement inviter le coordinateur technique PREC à Bruxelles Mobilté (N.Scherrier a ses coordonnées). Le réemploi des pavages de rue est plus simple que celui des pavés de trottoir. Le réemploi des pavés de trottoir se justifie généralement dans les zones à fort caractère patrimonial (même s'il est important de ne pas réduire le réemploi en général aux questions patrimoniales). Une proposition pourrait être que chaque commune définisse un périmètre où elle imposerait des pavés belge (une rue, une place,...).

- 3 Établir un cadastre du gisement

Il serait intéressant de mesurer l'étendue du stock de pavés disponibles à Bruxelles afin de lier l'offre et la demande. Cela pourrait se faire via des recherches dans les archives (pour autant que quelqu'un dispose du temps nécessaire, un doctorant par exemple) ou via des états de lieux réalisés chaque fois qu'une rue est ouverte. C'est une idée déjà ancienne. Les responsables communaux peuvent être concertés, ils connaissent probablement leurs rues. Elle semble plus réaliste à réaliser pour les rues

que pour les trottoirs. Dans les rues, ce qui compte surtout, c'est de repérer la qualité des pavés en porphyre. A.Vital a une liste des rues en pavé porphyre qu'il peut communiquer mais il faudra estimer la surface.

4 Intégrer les clauses techniques des pavés de réemploi dans les guides des bonnes pratiques

Il existe déjà des documents pré-établis qui permettent de prescrire des pavés de réemploi. Ces documents pourraient être revus et plus largement diffusés, p. ex. via le guide des bonnes pratiques en cours d'établissement par le CRR. Dans le même ordre d'idée, l'ouvrage Pavés de Bruxelles est une belle mine d'informations. Il faut le faire connaître.

5 Continuer à développer les connaissances et les savoir-faire des constructeurs

De manière générale, la mise en œuvre de pavés demande de bonnes compétences techniques. C'est d'autant plus le cas avec des éléments de réemploi. En ce sens, un travail pédagogique sur la transmission d'informations et de compétences est important. P. ex., utiliser des photos de bons exemples dans les cahiers des charges permet d'obtenir plus facilement ce qu'on veut. Autre exemple : organiser des visites qui permettent de sensibiliser les citoyens et les décideurs sur l'intérêt des pavés. Elles permettent aussi de montrer des exemples de bonnes et de mauvaises mises en œuvre. Cet effort doit également toucher les concessionnaires qui interviennent sur les voiries et occasionnent parfois des dégâts. Pour sensibiliser les impétrants, on pourrait les inviter aux discussions de la plateforme.

6 Développer les critères d'objectivation des qualités des pavés de réemploi

On constate des décalages entre des méthodes de caractérisation de la matière issues de la production de matériaux neufs et les caractéristiques qu'il serait pertinent d'établir pour les éléments de réemploi. Par ailleurs, il ne suffit pas d'établir les caractéristiques d'un pavé en tant que tel mais aussi de garantir la qualité de la voirie dans son ensemble. Ces questions sont abordées par un projet de recherche mené actuellement par le CSTC.

GT – communication et sensibilisation au réemploi

1. Créer une action spécifique aux jeunes
2. Sensibiliser et intégrer les architectes à la réflexion, notamment en contactant l'Union des Architectes
3. Sensibiliser les pouvoirs locaux (les communes)
 - a. Est-ce que cette sensibilisation existe via BE ? Via réglementations MP ?
 - b. Parcours formatifs du CDR Construction suivis par agents communaux : action d'ouverture à promouvoir ;
 - c. Contacter (pour impulser) FEDER, contrat quartier, ...
 - d. S'appuyer sur les chantiers be.exemplary pour sensibiliser les communes ;
 - e. Existe démarches (ex.Samyn): à valoriser auprès des communes?
4. Organiser une présence du réemploi à Batibouw 2018 (en partage de stand avec un autre acteur : stand de la région avec City Dev, Cluster, Homegrade, stand de la CCBC...)
5. Etoffer la partie réemploi dans le guide bâtiment durable (en cours)
6. Tout bien référencer dans le portail construction durable (en cours)
7. Emission télé ? radio ? canal youtube ? pour toucher le grand public
8. Participer à d'autres stands de foires existantes
9. Présence dans la presse spécialisée :

- a. Entreprises de construction : Magazine Construction parle déjà de réemploi
- b. Entreprises de métiers spécifiques : CCW met déjà du contenu dans certains magazines des fédérations de métiers, à creuser pertinence de viser ce public spécifique (menuisiers par exemple)
- c. Architectes : intéressant de les contacter pour inclusion de cette thématique dans leurs publications.

10. ...

GT – Formation

1. Analyser les conclusions et retours de la formation valoriste généraliste (pour le module construction) organisée à la Mission Locale de Forest (une fois qu'elle sera terminée)
2. Solliciter Constructiv (sur les 3 régions) en vue d'intégrer le réemploi dans tous les métiers et référentiels existants
3. Travailler avec le SFMQ en vue d'intégrer le réemploi dans tous les métiers et référentiels existants
4. Convier les responsables académiques (études supérieures : Hautes Ecoles et Universités) à une réflexion sur l'intégration